



Delais solde de tout compte apres un licenciement pour faute grav

Par **pascalou60**, le **07/08/2013 à 14:58**

bonjour qu elle est le delais pour mon employeur de me donnez mon solde de tout compte et mes derniers documents apres m avoir licencecier pour faute grve le 01 08 13 par rc avec arrnmerci

Par **DSO**, le **07/08/2013 à 15:10**

Bonjour,rnrnL'employeur doit vous donner les documents liés à la rupture de votre contrat dès votre licenciement.rnrnCordialement,rnDSO